

49

Janvier 2006

PERSPECTIVES



L'ACCÈS AUX SERVICES FINANCIERS: DÉFINITION ET RÔLE DES CAISSES D'ÉPARGNE

RÉSUMÉ

Janvier 2006

L'ACCÈS AUX SERVICES FINANCIERS: DÉFINITION ET RÔLE DES CAISSES D'ÉPARGNE

RÉSUMÉ

Une étude de
l'Institut Mondial des Caisses d'Épargne (IMCE)

Par Stephen Peachey et Alan Roe,
Oxford Policy Management

PRÉFACE



Cette étude rassemble les résultats de deux études antérieures commandées par l'Institut Mondial des Caisses d'Épargne (IMCE) sur l'accès aux services financiers. Ces études antérieures sont *Accès aux Services Financiers – Une Etude de l'Institut Mondial des Caisses d'Épargne* (achevé au mois d'octobre de 2004) et *Accès aux Services Financiers – Mesurer la Contribution des Caisses d'Épargne* (achevé au mois de novembre de 2005).

L'étude complète est disponible en anglais. Si vous souhaitez obtenir un exemplaire, veuillez envoyer un courriel à: info@savings-banks.com

Cette étude met en évidence une série de faits importants:

- L'accès aux services financiers dans les économies en transition et en voie de développement est beaucoup plus important que l'on ne l'imaginait un an auparavant– 1,4 milliards de comptes existent dans des institutions financières ayant pour mission explicite d'accroître l'accès aux services financiers.
- Les caisses d'épargne fournissent plus des trois quarts de l'ensemble de ces comptes. De plus, elles ne fournissent pas seulement des services de dépôt et de paiement, mais elles sont également une source importante pour les petits crédits.
- Malheureusement, l'offre de ces comptes n'est pas équitablement distribuée au niveau des pays en voie de développement et en transition. Les pays à accessibilité financière réprimée, c'est-à-dire où moins d'un adulte sur cinq possède un compte accessible, sont trois fois plus nombreux que les pays qui tendent vers l'accessibilité complète.

- Désormais, il paraît de plus en plus évident qu'il est difficile pour une économie en développement ou en transition d'évoluer vers l'accessibilité complète si elle ne dispose pas d'une solide caisse d'épargne ou de toute autre banque au service de l'intérêt général et avec comme mission explicite d'accroître l'accès aux services financiers. Cela ne signifie pas que les caisses d'épargne soient un substitut aux institutions de micro finance ou aux banques de détail mais qu'elles constituent un élément important de l'ensemble des institutions nécessaires pour accroître l'accessibilité financière.
- Il ressort de l'étude que les caisses d'épargne sont importantes pour préserver l'accessibilité financière dans les économies avancées où elles assurent une présence dans les régions et auprès des groupes de clientèle qui ne sont pas considérés comme prioritaires par les banques commerciales et où elles fournissent des produits accessibles aux populations socialement et économiquement exclues.

RÉSUMÉ



A. Objectif de l'étude

Le but de cette étude est de fournir un aperçu général quant à l'importance de l'accès pour tous aux services financiers et de répertorier les principaux obstacles à l'accès dans diverses parties du monde. L'étude essaie aussi de créer un cadre cohérent qui permette l'analyse des données disponibles sur la question et d'établir le lien avec les indicateurs de développement économique au sens large.

Après avoir examiné la nature et les dimensions de l'accès aux services financiers (ou du manque d'accès), l'étude passe en revue les initiatives du gouvernement et du secteur bancaire pour améliorer l'accès aux services financiers. Elle analyse ensuite le rôle important du secteur des caisses d'épargne et des banques de détail à vocation sociale (caisses d'épargne, caisses d'épargne postales et *community banks*) – dans l'extension de l'offre de services financiers à toutes les couches de la population aussi bien dans les zones urbaines que reculées. Enfin, un programme d'action est développé tant pour les institutions financières qui doivent offrir l'accès aux services financiers que pour le secteur public qui doit créer un environnement favorable pour y parvenir.

B. Cadre conceptuel: Accès vs Exclusion

Lors de la réalisation de l'étude, il s'est avéré très utile de différencier la bibliographie et même la terminologie qui se réfère aux économies en développement de celle des économies développées comme l'Union Européenne, l'Amérique du Nord et les Pays du bassin Pacifique. Ceci se justifie du fait que dans les pays à bas revenus, l'accès aux institutions financières formelles est normalement réservé à une petite minorité. Dans les systèmes financiers les plus répressifs, l'accès se mesure en simples points de pourcentage de la population en général. En revanche, il est rare de ne pas avoir accès aux services financiers de base dans les plus grandes économies industrialisées. Cela signifie que le débat dans le

monde développé s'est focalisé sur comment les personnes peuvent se trouver exclues des services financiers, que ce soit de manière volontaire ou non. Tout de même, l'exclusion est mesurée en points de pourcentage par rapport à la population dans ces sociétés industrialisées avancées. **Si les lecteurs veulent une comparaison simple pour mesurer ces différences, ils pourront noter que le pourcentage de l'accès aux services financiers dans les économies en développement les plus pauvres est presque identique au pourcentage de l'exclusion financière dans les économies industrielles les plus développées.**

Par conséquent, le débat sur l'accès aux services financiers dans les économies en développement n'est qu'une partie des discussions plus larges sur l'accès à l'eau, aux soins de santé, à l'éducation, au transport, au travail et aux communications. En comparaison, le débat sur l'exclusion financière dans les économies industrielles avancées se rapporte à la problématique de l'exclusion sociale et du bien-être des personnes qui tombent entre les mailles du tissu social.

C. L'accès comme élément d'un développement économique réussi

Il existe des preuves irréfutables selon lesquelles des systèmes bancaires développés vont de pair avec un niveau élevé de développement économique et que l'existence d'un secteur de la micro finance dynamique est de nature à stimuler ce développement sans pourtant s'y substituer. La théorie économique met en exergue l'importance du capital et des échanges commerciaux pour la croissance économique mais démontre également que la formation de capital productif tient aussi bien de son financement que de son existence. Cette évidence est confirmée par l'analyse des données du Chapitre 3, qui souligne la très forte corrélation entre l'accès aux services financiers et le PIB par habitant. Le dynamisme du commerce est vital pour engranger des gains de productivité mais il ne saurait y avoir de commerce sans instrument d'échange. La fonction principale de la monnaie – surtout dans sa forme dématérialisée – est de servir comme instrument d'échange plus efficace que le troc. L'avantage des avoirs bancaires comparé à l'argent liquide, est évident. Tout d'abord, il s'agit d'une meilleure réserve de valeur. Ensuite, il permet à l'économie de réunir les flux monétaires (l'épargne) pour constituer une plateforme pour la formation de capital à long terme (investissement) par le biais du processus de transformation des échéances que seules les banques peuvent faire efficacement. De plus, l'étude confirme qu'un faible ratio circulation fiduciaire–niveau des dépôts et un ratio dépôts–PIB élevé sont associés à

des niveaux élevés de PIB par habitant. De toute évidence, la monnaie et particulièrement les avoirs bancaires ne sont avantageux que si les coûts de transaction liés à l'utilisation d'un compte bancaire sont inférieurs au coût de l'inefficacité (et à la marge de l'intermédiaire) qu'engendre le troc. Cette réalité est particulièrement établie dans les pays en développement les plus pauvres où l'expérience des programmes de micro finance montre que la disponibilité de crédit stimule l'activité économique, mais que, pour assurer la pérennité de ces programmes, il y a lieu d'ajouter un volet pour la mobilisation de la épargne.

D. Techniques pour mesurer l'accès aux services financiers

L'accès aux services financiers et son opposé l'exclusion financière sont des concepts très difficiles à mesurer. Pour cause, trois faiblesses dans la façon dont l'information financière est préparée: (a) les données sur le nombre des personnes physiques ayant accès aux services bancaires pour particuliers sont souvent inconnues des banques ou des institutions qui offrent ces services financiers (b) les autorités de supervision, jusqu'il y a peu, ne s'intéressaient pas au volume des opérations de la banque de détail, se concentrant en revanche sur les données relatives à la stabilité du bilan et (c) l'identification de l'activité des PME est très médiocre, voire inexistante pour les micro entreprises. Quelques enquêtes ont directement abordé le sujet dans les économies les plus industrialisées et celles-ci ont montré *qu'en moyenne, neuf personnes sur dix dans ces économies disposent d'un certain type de compte de dépôt ou de virement*. Malheureusement, il existe seulement dix enquêtes assez récentes et compatibles pour l'ensemble des pays en développement et en transition. Cela signifie que, pour avoir une idée des niveaux d'accès aux services financiers dans le monde entier, il faudrait examiner les indicateurs connexes dont la probabilité qu'ils fournissent l'information est assez élevée, même s'ils ne mesurent pas exactement l'accès aux services financiers. Ce document essaie de le faire par le biais de deux approches:

- La première consiste à mesurer la masse monétaire en circulation dans une économie et la façon dont celle-ci se partage entre la circulation fiduciaire et les dépôts. On peut affirmer de manière certaine que l'accès aux services financiers est réprimé si l'ensemble des dépôts du système bancaire représente moins de 20% du PIB et que la circulation fiduciaire est supérieure à un tiers de l'ensemble des dépôts. A contrario, une économie s'approche de l'accessibilité complète quand le ratio dépôts/PIB est proche de 100% et que la circulation fiduciaire est inférieure à 20% des dépôts bancaires (et généralement en dessous de 10%).

- La deuxième approche développée par le Consultative Group to Assist the Poor (CGAP) de la Banque Mondiale consiste à identifier le nombre de comptes au sein des institutions dont les services sont destinés spécifiquement à la clientèle de masse et qui vont au-delà de la clientèle habituellement ciblée par les banques commerciales. Ces institutions – connues comme « institutions financières à double mission ou alternatives » – incluent les caisses d'épargne, les banques de développement, les coopératives financières, «les community banks», ainsi que les «crédit unions», les institutions de micro finance et les banques commerciales avec des programmes de micro crédit. Le type de personnes et d'activités qui recourent à ces institutions peut être considéré comme étant le marché des services financiers accessibles. Un indicateur important qui permet de saisir jusqu'à quel point ce marché est desservi est celui du nombre de comptes accessibles par adulte dans chaque pays. Cet indicateur est calculé pour presque 120 pays en développement et en transition et est utilisé pour présenter l'étendue des expériences dans ces pays. Il paraît raisonnable de dire que l'accès aux services financiers est réprimé lorsqu'il existe moins d'un compte bancaire pour cinq adultes car dans ces circonstances, la plupart des ménages n'incluraient pas quelqu'un possédant un compte. Lorsque le nombre des comptes accessibles par adulte se situe au-dessus de 0,5, cela signifie de manière certaine que le pays s'approche de l'accessibilité complète étant donné qu'à ce moment-là presque tous les ménages incluraient une personne possédant un compte.

Environ 130 économies en développement ou en transition peuvent être considérées par le biais d'au moins une de ces deux approches. Dans l'ensemble, *l'analyse constate qu'il existe environ 1,4 milliards de comptes accessibles dans les pays en développement et en transition – soit un compte pour 2 ½ adultes, mais cette moyenne est fortement biaisée à la hausse par les données de quelques grands pays avec un niveau d'accès aux services financiers assez élevé. Le nombre des économies en développement ou en transition où on retrouve une accessibilité financière réprimée est le triple du nombre des pays qui s'approchent de l'accessibilité financière totale.*

E. Différences d'accès aux services financiers entre pays et régions

Au niveau des économies industrialisées développées, les données de l'enquête indiquent que l'exclusion financière est un problème marginal dans les économies européennes relativement urbanisées (pays scandinaves, France, Allemagne, Pays-Bas, Espagne) où le niveau d'accès atteint presque 95%; la situation étant quasi identique au Japon. Au milieu se trouvent les économies de marché transatlantiques comme celles des Etats-Unis et du Royaume-Uni (sans oublier l'Australie). En dessous de la moyenne, on retrouve les pays du sud de l'Union Européenne excepté l'Espagne mais y compris l'Irlande, où l'accessibilité financière semble réduite à cause de la proportion élevée d'habitants en zones rurales et des fortes disparités de revenus qui peuvent en résulter. Cependant, ce problème de l'exclusion géographique n'est pas particulier à ces pays. Le fait que les banques commerciales dans les pays développés recentrent leur réseau et leurs priorités commerciales sur les clients les plus rentables a pour conséquence que l'accès universel est désormais garanti seulement grâce à la présence continue des banques de proximité dans les zones les moins favorisées.

Des 130 pays en développement ou en transition qu'il est possible d'étudier à travers l'une des approches présentées ci-dessus dans la section D, 26 pays semblent se rapprocher de l'accessibilité complète ou l'ont même atteint. Un nombre légèrement plus élevé (30 pays) se trouve au stade intermédiaire où moins de la moitié de la population adulte détient un compte, mais probablement plus de la moitié des ménages dispose d'une forme quelconque d'accès aux services financiers. Plus de la moitié de l'échantillon considéré (soit 74 pays) présente des caractéristiques d'accessibilité réprimée. Sur base de cette catégorisation, quatre conclusions objectives se dégagent:

- L'Afrique Subsaharienne est très en retard comparée à d'autres régions en ce qui concerne l'expansion de l'accessibilité financière. Cela est principalement dû à la grande pauvreté dans cette région;
- L'Asie est dans une phase avancée d'extension de l'accès aux services financiers. Cela est particulièrement vrai pour les pays à industrialisation rapide, mais on peut l'affirmer aussi pour l'ensemble du continent asiatique;
- Les économies en transition les plus avancées d'Europe centrale ont fait des progrès remarquables dans la reconstruction de l'accès aux services financiers, mais la plupart des pays de la CEI accusent toujours un retard;

- En Amérique centrale et du Sud, peu de progrès ont été accomplis malgré la présence d'une base économique solide, particulièrement dans les grands pays.

F. Principaux obstacles dans les différents pays et régions

De la littérature ressortent trois facteurs qui limitent l'accès aux services financiers. Le premier est *l'absence de deux préalables pour la monétisation des échanges*, à savoir l'existence d'une banque et d'un certain niveau d'alphabétisation. Dans les économies avancées, la question de l'accès aux agences est importante mais d'une dimension très inférieure aux problèmes des pauvres qui habitent les zones rurales dans les économies en développement. Dans ces régions, l'agence la plus proche se situe souvent à plusieurs kilomètres de distance. En outre, le problème de l'alphabétisation dans les économies avancées est relative à la compréhension des propriétés des différents services financiers offerts, tandis que, dans les pays en voie de développement il s'agit davantage de savoir lire et écrire. Il semble qu'il existe un lien entre la proportion de la population urbaine et rurale d'un côté et l'accessibilité aux services financiers au moins pour certaines parties de l'Afrique et de l'Amérique Centrale et du Sud. Il semble probable que les conséquences conjuguées de la concentration progressive de la population qui a soutenu la révolution industrielle et la commercialisation de l'agriculture ont également entraîné la monétisation des échanges, élément vital pour accroître l'efficacité et le développement économique dans l'ensemble. Un deuxième facteur limitatif pour l'accès aux services financiers est sans doute le coût des services bancaires, bien que cela soit peu documenté. Cette situation a aussi trait au paradoxe selon lequel les pauvres qui sont exclus de l'usage effectif des produits bancaires basiques finissent par payer plus cher pour satisfaire des besoins économiques identiques à ces services bancaires auxquels ils n'ont pas accès. Enfin, *les fondements légaux et organisationnels (codes civils, procédures,...) pour la plupart des activités économiques* – hormis une poignée d'économies avancées (moins de 30 sur quelques 200 selon les statistiques) - *ne sont pas en place*. De manière croissante, l'approche pragmatique nécessaire pour travailler avec les clients opérant à la marge des économies formelles se heurte aux pressions régulatrices pour se conformer aux meilleures pratiques internationales en matière de supervision bancaire et de blanchissement de l'argent.

G. Mécanismes publics pour stimuler l'accès aux services financiers

Trois principaux sujets se dégagent :

- Le premier souligne que vouloir légiférer pour mandater l'accès aux services financiers n'aboutit que très partiellement; bien que la pression réglementaire peut aider à maintenir ce sujet à l'ordre du jour du secteur bancaire. Afin que cela réalise, il ne faudrait pas que le coût de la régulation accroisse celui de l'intermédiation qui constitue l'un des principaux obstacles à l'accès aux services financiers.
- Cependant, la conclusion selon laquelle les gouvernements ne peuvent pas réussir à mandater l'accès aux services financiers ne signifie pas qu'ils ne peuvent stimuler l'accès par exemple en payant les salaires ou les prestations sociales sur des comptes bancaires. L'un des principaux facteurs d'exclusion est le fait d'effectuer ces paiements en liquide ou à travers toute autre forme d'instrument de paiement au porteur.
- Le troisième est relatif à la nécessité d'améliorer les arrangements institutionnels pour essayer d'orienter la finance vers les groupes exclus. Traditionnellement cela se fait par le biais de lignes de crédit spécialisées, par la mise en place d'institutions au service de l'entreprise et par le développement de services bancaires de base que l'on offre via des canaux alternatifs tel que les bureaux de poste.

Un facteur additionnel, qui dans un premier temps devrait accroître l'exclusion mais qui finalement devrait améliorer l'accès aux services financiers est la *pression pour une meilleure transparence dans le coût des services bancaires*. Comme cela a déjà été souligné, l'un des paradoxes de l'exclusion est que les pauvres finissent par payer plus pour les services financiers qu'ils ne peuvent acquérir auprès des banques. Ceci nous amène à un autre sujet qui n'a pas été complètement abordé dans cette étude, à savoir la nécessité d'une éducation financière.

H. Initiatives du secteur bancaire pour maintenir et améliorer l'accès aux services financiers

Dans les **économies industrialisées avancées**, la réponse du secteur bancaire –à l'exception des caisses d'épargne, présentées séparément dans la section I - aux problèmes de l'accès des ménages aux services financiers a été réactive plutôt qu'active. Dans la littérature sur l'accès aux services financiers, la situation est considérée comme étant une conséquence des pressions exercées par la globalisation et par le désir des banques de préserver les dividendes de leurs actionnaires dans un environnement caractérisé par la désinflation, l'accroissement de la concurrence et la contraction des marges bancaires. Les banques font le minimum pour apaiser les préoccupations des politiques quant à l'exclusion de plus en plus croissante tout en continuant à rationaliser leur réseau d'agences, leurs priorités commerciales et les subventions croisées sur les produits. En revanche, l'intérêt pour les programmes visant à améliorer l'accès des petites et moyennes entreprises au crédit est bien établi et augmentera probablement, l'attractivité des ressources subventionnées devenant plus évidente dans un contexte de contraction des marges d'intermédiation.

Des tensions similaires sont apparentes dans les **pays en développement**, où plusieurs banques commerciales ont réduit leur réseau et se sont recentrées sur les segments d'activité les plus rentables. Néanmoins, il existe de nombreux exemples de banques qui ont établi des unités de microfinance opérant avec succès, tout en les séparant de leurs activités bancaires conventionnelles. Cela permet à ces opérations de microfinance de bénéficier de l'infrastructure et du système de contrôle inhérent à un environnement bancaire correctement réglementé, même si ces banques doivent s'adapter à la réalité de traiter avec une clientèle plus modeste. Elles se focalisent sur le micro crédit qui engendre néanmoins un volume important de petits capitaux ainsi que de nombreuses transactions. Il existe aussi des exemples qui prouvent que des initiatives de micro crédit non bancaires peuvent se transformer en expériences durables de micro finance de type bancaire.

I. Qu'est-ce qui doit être fait par le secteur privé et public

L'étude montre clairement que l'accès aux services financiers et l'exclusion financière sont des sujets qui ne peuvent pas être abordés exclusivement par le secteur bancaire. Une fois encore, les conclusions sont différentes selon qu'il s'agit de pays pauvres en développement ou d'économies industrialisées avancées, même si certaines préoccupations communes se dégagent:

- L'accès aux services financiers est un problème important qu'il faudrait mesurer de manière plus précise et cohérente.
- Le coût est une barrière sérieuse à l'accès aux services financiers. Il doit être mieux analysé, tant sous l'angle de la transparence des coûts vis-à-vis des clients que de la manière dont les superviseurs considèrent la santé du système bancaire.
- Aborder la question de l'éducation –à savoir les problèmes d'éducation financière qui mènent à l'exclusion des services bancaires ou ceux qui empêchent l'accès même aux services bancaires basiques– n'est pas du ressort exclusif du secteur bancaire.
- Il faudrait aussi se rendre compte du fait que dans les pays industrialisés avancés, les gains financiers directs pour les banques de servir le dernier décile (dernier 10%) de leur clientèle potentielle sont limités. Les gouvernements ont probablement plus d'intérêt que les banques à inclure ces personnes dans le système bancaire et la réglementation devrait refléter un certain pragmatisme à ce niveau. L'attitude officielle à l'égard des activités bancaires à dimension sociale doit changer considérablement.
- Le même pragmatisme s'applique quand il s'agit de servir les populations pauvres des zones rurales dans les pays les moins développés – ces activités ne peuvent être menées activement si elles sont sujettes à une réglementation défavorable qui accroît le coût des agences rurales et de l'activité de microfinance menée par les banques.

J. Le rôle du mouvement des caisses d'épargne dans l'augmentation de l'accès aux services financiers.

Certaines des réponses les plus vigoureuses tant au niveau des initiatives de l'Etat pour améliorer l'accès aux services financiers que du problème plus général de préserver et d'améliorer cet accès viennent des caisses d'épargne et autres banques de détail socialement engagées à travers le monde. Pour plusieurs d'entre elles, l'engagement pour l'accès universel aux services financiers de la communauté est inscrit soit dans leur objet social à la création (et quelquefois dans les textes légaux) soit dans leurs missions comme c'est le cas des *community banks* privées. Par conséquent, il n'est pas surprenant que *les caisses d'épargne et d'autre banques de détail socialement engagées offrent de loin le plus de comptes accessibles dans les pays en développement et en transition –représentant les trois quarts de ce type des comptes*. Même dans les économies les plus avancées, ces banques sont souvent les seules présentes dans des zones affectées par l'exclusion géographique et qui sont actives dans le domaine de l'éducation financière. Cette étude soutient vigoureusement l'idée selon laquelle la présence d'une caisse d'épargne forte ou toute autre banque de proximité est indispensable dans les économies en développement et en transition pour évoluer vers l'accessibilité financière complète.

Par ailleurs, cette étude affirme que la micro finance est complémentaire de l'activité de la banque de proximité et ne s'y substitue pas. En outre, un actionariat social important dans les banques s'accompagne très souvent de niveaux très élevés d'accès des ménages et des petites et moyennes entreprises aux services financiers.

Il est erroné de penser que toutes les caisses d'épargne sont exclusivement des institutions de collecte d'épargne – dans les pays en développement, les caisses d'épargne non postales recyclent la moitié de leurs dépôts en crédits. En outre, les montants de crédit moyen pour l'ensemble des portefeuilles de crédit des caisses d'épargne en Amérique Latine et en Europe Centrale sont très similaires aux montants de crédit moyen offerts par les institutions de micro finance spécialisées. Il est également erroné de penser que les caisses d'épargne ont seulement une clientèle de particuliers : la distinction entre services bancaires aux particuliers et aux micro entreprises est assez floue. En tout cas, de nombreuses caisses d'épargne sont très actives dans le domaine de la micro finance dans les pays en développement et possèdent en plus une forte présence historique dans le marché des services financiers aux petites et moyennes entreprises dans les économies industrialisées avancées.

Un sujet commun aux économies industrialisées avancées et aux économies en développement se rapporte à l'impact négatif sur l'accès aux services financiers de la tension qui existe entre les préoccupations de développement économique qui visent à promouvoir l'entreprise et à réduire la pauvreté d'une part et les préoccupations de politique financière qui s'orientent vers la standardisation de la réglementation et l'accroissement de la concurrence d'autre part. A ce niveau, il y a un paradoxe. Les mécanismes hors-marché (en particulier les subventions croisées en interne) permettent souvent aux caisses d'épargne et autres banques de proximité de garder une présence dans les communautés délaissées par les banques commerciales, alors que ces mêmes mécanismes sont soumis à la pression des politiques de concurrence. Il s'agit là d'un domaine qui requiert beaucoup de travail et d'attention de la part des décideurs politiques.

K. Conclusions

- L'accès aux services financiers est une question importante mais qui doit être appréhendée différemment du problème connexe qui est celui de l'exclusion, car les solutions sont différentes.
- Les caisses d'épargne font preuve d'une affinité naturelle pour l'amélioration de l'accès aux services financiers et cette étude met en évidence combien il est important dans le maintien du niveau existant d'accessibilité financière.
- Selon les données les plus récentes en matière d'offre, les caisses d'épargne représentent les trois quarts des 1,4 milliards de comptes accessibles disponibles dans les pays en voie de développement et en transition.
- En outre, une économie ne peut très probablement pas se rapprocher de l'accès complet aux services financiers sans la présence d'un fort mouvement des caisses d'épargne et d'autres banques de proximité.
- Les autorités réglementaires doivent prendre conscience du fait que les gouvernements qu'ils servent peuvent avoir plus à gagner dans l'amélioration de l'accès aux services financiers que les banques commerciales. Les réglementations devraient être adaptées de manière conséquente.
- Comme toujours, la performance des systèmes bancaires doit être évaluée en fonction du système économique dans lequel ils opèrent. Il serait sans doute plus efficace pour les gouvernements d'améliorer l'accès aux services financiers en renforçant les fondements de la société civile plutôt que de contraindre les institutions ou d'interférer dans la conception des produits.



A PROPOS DE L'IMCE ET DU GECE

L'IMCE (Institut Mondial des Caisses d'Épargne) et le GECE (Groupement Européen des Caisses d'Épargne) collaborent avec des caisses d'épargne et des banques de détail du monde entier afin de représenter leurs intérêts à l'échelon international et de créer des opportunités commerciales transfrontalières.

L'IMCE est l'une des plus grandes associations bancaires internationales, et aussi le seul représentant des caisses d'épargne et des banques de détail à l'échelle internationale. Créé en 1924, il représente environ 1080 intermédiaires financiers de 86 pays, y compris tous les membres du GECE.

Créé en 1963, le GECE est sans doute le plus grand réseau européen de banques de détail, avec près de 1.000 intermédiaires financiers de 25 pays paneuropéens.

Au début 2004, les avoirs de l'ensemble des membres de l'IMCE représentaient plus de 7.300 € milliards, les dépôts non bancaires 4.500 € milliards et les prêts non bancaires environ 3.800 € milliards.

Les établissements membres gèrent plus de 195.000 agences et emploient 2,3 millions de personnes.